



Réunion du 19 Août 2019

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIOUX Tél : à venir
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Désignations loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable Observations : Jean – Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

BIENVENUE

La Commission d'Arbitrage par l'intermédiaire de son Président tient à vous informer de l'arrivée officielle de notre nouveau Conseiller Technique Départemental en Arbitrage **Aldric CHANCIOUX**.

Il est à la disposition des arbitres et des clubs qui souhaitent le solliciter.

Vous pouvez le contacter dès à présent par mail à achancioux@loire.fff.fr

TESTS PHYSIQUES A BLANC

Comme la saison précédente, la Commission d'Arbitrage met à nouveau en place des séances de tests physique à blancs TAISA (Test Aérobie Intermittent Spécifique Arbitre) pour vous permettre d'appréhender au mieux celui-ci.

Les trois séances seront les suivantes :

Mardi 03 Septembre 2019 complexe des BULLIEUX 22 rue des Bullieux ANDREZIEUX BOUTHEON

Début de séance 19H00.

Vestiaire et douche à disposition

Mercredi 04 Septembre 2019 complexe sportif GALLIENI à RIORGES. **Début de séance 18H45.**

Vestiaire et douche à disposition

Mardi 10 Septembre 2019 complexe sportif Antoine Vincendon (stade Antoine Pauze) route du coin 42400 St CHAMOND **début de séance 19H00.**

Vestiaire et douche à disposition

Toutefois, ne pourront participer à ces séances uniquement les arbitres à jour médicalement.

ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée Générale des arbitres aura lieu le **SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019.**

Les horaires de convocation paraîtront prochainement.

RAPPEL LICENCE ARBITRE

Tous les arbitres qui n'ont pas renouvelé leur dossier arbitre (dossier médical non validé par le médecin du district) ne pourront pas faire les tests physiques le jour de l'assemblée générale.

IMPORTANT :

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE SAISON 2019 – 2020



Pour la saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur club d'appartenance pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci ont été informés par mail).

La fiche pré-remplie est tout de même disponible sur FOOTCLUB (seul le club de l'arbitre peut le télécharger).

Le formulaire de licence vierge est disponible sur le site de la LAuRAFoot.

Concernant les arbitres indépendants (formulaire vierge à télécharger), le bordereau est à renvoyer dûment complété avec un règlement de 20,50€ à la LAuRAFoot (service compétitions) 350B avenue Jean-Jaurès 69007 LYON.

INFO MISE A JOUR FMI VERSION 3.7.0

Des changements réglementaires nous imposent de livrer une nouvelle version de la FMI, cette nouvelle version outre le nouveau logo intégrera le changement réglementaire imposé par la FIFA :

Les individus sur le banc feront l'objet tout comme les joueurs de fait disciplinaires et auront leur propre motif indexé par le mot « STAFF » son numéro de version est 3.7.0

Cette version est donc majeure elle sera poussée sur les stores le Lundi 15 juillet 2019 et sera donc disponible au téléchargement quelques jours plus tard.

Comme à chaque début de saison les mots de passe seront réinitialisés celle-ci aura lieu le Mardi 17 Juillet 2019.

Pour la saison 2019/2020 il nous apparaît important de faire quelques rappels en matière d'usage de la FMI.

COURRIERS

Bellegarde Sports (42) : Forfait général seniors.

M. Nehar Youcef : Lu noté.

Sorbiers la Talaudière : Lu noté le nécessaire a été fait.

M. Bouchet Martin : Prise d'une année sabbatique.

INDISPONIBILITES

M. Mouleyre Benjamin : Du 1 Août au 1 Septembre, 8, 14, 15, 21, 29 Septembre.

M. Makhloufi Yazid : Du 3 au 25 Août.

M. El Yakhlifi Nassime : Du 24 Août au 2 Septembre.